

## Communes d'Ursy et de Montet (Glâne)

# Avis

**Le renouvellement de la mensuration officielle (REN) a débuté sur les communes d'URSY et de MONTET (Glâne).**

**Un courrier informatif a été envoyé aux propriétaires concernés en juin 2024.**

**Geosud SA, ingénieurs et géomètres à Romont a été mandaté par la Direction des finances du canton de Fribourg et le Service de la géoinformation (SGéo) pour réaliser ces travaux. Le personnel de ce bureau va intervenir prochainement sur les parcelles afin de procéder aux travaux de mensuration conformément à l'art. 20 LGéo.**

Romont, le 25 juin 2024

Pierre Dumas  
Géomètre officiel

*Extrait de la loi fédérale sur la géoinformation (LGéo)*

### **Art. 20** Assistance lors de la saisie et de la mise à jour

<sup>1</sup> Les titulaires de droits sur des biens-fonds sont tenus d'assister les agents agissant pour le compte de la Confédération et des cantons ainsi que les tiers mandatés lors de la saisie et de la mise à jour de géodonnées de base. Ils doivent notamment garantir à ces agents:

- a. l'accès aux immeubles privés;
- b. l'accès aux bâtiments dans un délai raisonnable dès lors que la visite a été annoncée;
- c. la possibilité de mettre en place des moyens techniques auxiliaires sur des immeubles ou des bâtiments pendant la durée des opérations de saisie et de mise à jour;
- d. la consultation de données et de documents privés et officiels dans un délai raisonnable dès lors que la visite a été annoncée.

<sup>2</sup> En cas de nécessité, les agents et les tiers mandatés peuvent solliciter l'aide des services locaux compétents.

<sup>3</sup> Quiconque entrave de façon illicite la saisie et la mise à jour de géodonnées de base supporte les surcoûts qui en résultent.

*Extrait de l'ordonnance cantonale sur la mensuration officielle (OCMO)*

### **Art. 23** Obligations des propriétaires – Signes de démarcation

<sup>1</sup> Les propriétaires rendent visibles les signes de démarcation existants, dans le délai imparti par l'ingénieur-e géomètre breveté-e.